



Le 22 décembre 2022

PAR COURRIEL

Karine Charest
Directrice – Affaires corporatives et
gouvernance
Édifice Jean-Lesage
21^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2022-0443

Bonjour.

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 7 décembre 2022 et dans laquelle vous nous demandez :

- « - *Le montant du temps supplémentaire accordé en 2020, 2021 et 2022.*
- *Les divisions auxquelles ces heures ont été accordées.*
- *Les raisons justifiant ces heures supplémentaires.* »

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-après un tableau des sommes comptabilisées en temps supplémentaire pour les années 2019 à 2021 et conformément à la structure organisationnelle en vigueur au 31 décembre (montants en M\$). Nous avons ajouté les données de 2019 pour fins de comparaison.

	31 déc. 2019	31 déc. 2020	31 déc. 2021
Innovation, Production et SSE	27,4 \$	23,8 \$	33,2 \$
TransÉnergie et Équipement	46,8 \$	37,6 \$	43,4 \$
Distribution, Approvisionnement et Services partagés	76,6 \$	63,5 \$	70,2 \$
Technologies de l'information et des communications	7,5 \$	7,5 \$	7,9 \$
Unités corporatives et autres	5,9 \$	5,2 \$	4,8 \$
Total	164,2 \$	137,6 \$	159,5 \$

Nous vous informons qu'Hydro-Québec s'assure que le recours au temps supplémentaire profite à ses clients, que ce soit pour accélérer le rétablissement de service lors de pannes majeures ou pour limiter les impacts auprès de la population lors de travaux. Les principales situations nécessitant du temps supplémentaire sont : le rétablissement de service en cas de panne, le comblement obligatoire des positions vacantes de l'horaire pour des raisons de sécurité, la réalisation de projets spéciaux ponctuels et les remplacements temporaires.

La diminution du temps supplémentaire entre 2019 et 2020 et 2021 s'explique entre autres par le fait qu'il y a eu moins de pannes en 2020 et 2021 qu'en 2019, ainsi que les incidences de la pandémie de COVID-19 sur nos activités (principalement en 2020). La reprise des activités économiques a entraîné une hausse par rapport à 2020 alors que la majorité des travaux étaient arrêtés. Cette augmentation pour 2021 est donc en grande partie attribuable aux travaux visant à bonifier ou améliorer le réseau électrique d'Hydro-Québec. Par ailleurs, le nombre d'heures supplémentaires risque d'augmenter également en 2022, en raison de la hausse du nombre de pannes et de l'augmentation importante des demandes de raccordement.

Les données du temps supplémentaire au 31 décembre 2022 ne seront accessibles que suite à la sortie officielle des résultats financiers de 2022.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

Karine Charest

p. j.